

DOSSIER

Association Auditorium de Seynod

Activité : Gestion de salles de spectacles

27 Avenue du Champ Fleuri

74600 SEYNOD

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2010

Association Auditorium de Seynod

Activité : Gestion de salles de spectacles

27 Avenue du Champ Fleuri

74600 SEYNOD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ◆ La justification des appréciations,
- ◆ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration ; il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note D.1. de l'annexe concernant les fonds associatifs : Les dispositions de l'article 22 de vos statuts ne sont plus respectées à la clôture de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Fait à SEYNOD, le 18 janvier 2011

P/SA EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Jean-Marc BRUYERE
Commissaire aux Comptes





Experts-comptables diplômés

J.-L. BONAVENTURE

M. GOURCHENE

C. MARTIN

Expert-comptable honoraire

J.-P. DUCHÊNE

AUDITORIUM DE SEYNOD

1, Place de l'Hôtel de Ville

Boîte Postale 70

74603 SEYNOD CEDEX

COMPTES ANNUELS

AU 31 AOUT 2010

COMpte DE RESULTAT

Euros

	31/08/2010	31/08/2009
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	2 066	2 491
Production vendue		
Prestations de services	215 680	228 315
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	217 746	230 806
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	591 416	530 170
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 724	14 036
Collectes		
Cotisations	4 462	4 962
Autres produits	12	80
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I) 828 360	780 053
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 019	1 271
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	336 103	323 011
Impôts, taxes et versements assimilés	33 368	33 498
Salaires et traitements	299 393	282 994
Charges sociales	151 609	134 095
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	27 916	33 515
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	329	178
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II) 849 738	808 562
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) - 21 377	- 28 509
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	2 770	3 394
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		978
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	962	2 729
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V) 3 732	7 101
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI) 3 732	7 101
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI) - 17 646	- 21 409

COMpte DE RESULTAT

Euros

		31/08/2010	31/08/2009
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		22 568	26 454
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	22 568	26 454
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	22 568	26 454
Dotations sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	854 660	813 608
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	849 738	808 562
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		4 922	5 045
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		4 922	5 045
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature		273 958	
Dons en nature			
TOTAL		273 958	
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		273 958	
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		273 958	

BILAN ACTIF

Euros

	31/08/2010			31/08/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	13 867	13 867		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	154 470	136 474	17 996	26 996
Autres immobilisations corporelles	92 124	71 713	20 410	30 042
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	12 440		12 440	12 440
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 600		3 600	2 200
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	276 500	222 054	54 446	71 678
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	3 649		3 649	2 311
Autres créances	21 310		21 310	20 987
Valeurs mobilières de placement	276 894		276 894	254 009
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	109 504		109 504	130 369
Charges constatées d'avance (3)	20 766		20 766	25 093
TOTAL (II)	432 122		432 122	432 770
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I à V)	708 623	222 054	486 569	504 448
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

Euros

	31/08/2010	31/08/2009
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles	154 020	148 975
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	4 922	5 045
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	29 917	45 004
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	188 859	199 024
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes	300	703
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 230	46 721
Dettes fiscales et sociales	84 052	81 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 085	607
Produits constatés d'avance (1)	183 043	175 596
TOTAL (V)	297 709	305 423
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	486 569	504 448
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	297 409	304 720
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		
	37 932	33 267

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**AU 31 AOUT 2010****A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE****① Evolution des effectifs (hors intermittents)**

Effectif moyen de l'exercice 2009/2010 :	12,1 dont C.A.E.* : néant
Equivalent temps complet :	10,6
Effectif moyen de l'exercice 2008/2009 :	12,2 dont C.A.E.* : néant
Equivalent temps complet :	10,4

* C.A.E. : contrats d'accompagnement dans l'emploi.

② Subventions de fonctionnement attribuées (montants hors variation des produits constatés d'avance)

Montant de l'exercice 2009/2010 :	597 709 €	
dont Communauté de l'Agglomération d'Annecy		456 635 €
Montant de l'exercice 2008/2009 :	547 231 €	
dont Communauté de l'Agglomération d'Annecy		406 045 €

La saison 2009/2010 a vu se dérouler les Rencontres Jeunes Théâtre, une action organisée tous les deux ans avec le soutien de subventions de fonctionnement spécialement affectées. Ces subventions, incluses dans les montants ci-dessus, se sont élevées à 24 500 € pour 2010, dont 14 900 € versés par la Communauté de l'Agglomération d'Annecy.

B - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A COMPTER DE LA CLOTURE

Néant.

C - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**① Règles et principes généraux**

Les comptes de l'exercice 2009/2010, du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010, ont été élaborés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

② Mode et méthode d'évaluation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1 - Actif immobilisé

L'amortissement économique des immobilisations corporelles et incorporelles est établi selon le mode linéaire ou, pour le matériel informatique uniquement, selon le mode dégressif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont, pour du matériel neuf :

✓ Logiciels	1 an linéaire
✓ Installations techniques, matériel et outillage	4 et 5 ans
✓ Matériel publicitaire	6 ans
✓ Agencements divers	5 et 6 ans
✓ Matériel de transport (occasion)	3 ans
✓ Matériels de bureau	4 ans
✓ Mobilier	6 ans

L'essentiel des installations et équipements utilisés par l'association lui sont concédés par la Communauté de l'Agglomération d'Annecy qui, depuis le 1^{er} janvier 2003, a délégué pour gérer les équipements culturels.

Cet apport constitue une contribution volontaire (cf. ci-dessous C-④ : Contributions volontaires).

2.2 - Actif circulant

Les éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant des provisions pour dépréciation destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

③ Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels sont présentés selon le mode associatif.

La présentation des comptes annuels n'a pas fait l'objet de modifications sur l'exercice.

④ Contributions volontaires (tableau annexé)

Les contributions volontaires sont caractérisées par la mise à disposition à titre gratuit de biens mobiliers et immobiliers et de services au profit de l'association, à l'origine par la Ville de Seynod, propriétaire de ces biens, puis par la Communauté de l'Agglomération d'Annecy par délégué.

Le 20 décembre 2002, une convention de délégué de service public était conclue entre la Ville de Seynod et l'association, en remplacement de conventions successives signées antérieurement. L'objet de cette convention consistait à délégué à l'association : « la gestion et le fonctionnement de l'Auditorium de Seynod et de ses dépendances, 365 jours par an, dans le cadre de l'animation artistique et culturelle de la commune, de la mise en place d'activités concertées d'animation et plus généralement toutes les initiatives visant à mieux faire connaître et à améliorer la vie culturelle et artistique sur le plan local. »

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la gestion des équipements culturels est de la compétence de la Communauté de l'Agglomération d'Annecy.

Les contributions volontaires assurées par la Communauté de l'Agglomération d'Annecy comprennent notamment :

✓ La mise à disposition gratuite des locaux transférés par la Ville de Seynod, comprenant la salle, ses équipements et ses annexes (accueil et hall, salle de répétition, loges, locaux techniques, locaux administratifs).

Cette mise à disposition a été valorisée par la Communauté de l'Agglomération d'Annecy au titre de l'année 2009 à **180 918 €**, soit 1 311 m² valorisés à 138 € hors taxes par m² hors charges.

✓ La prise en charge des consommations de fluides (chauffage, eau, électricité) et des charges communes générales du bâtiment, notamment : l'entretien extérieur et intérieur, les assurances, l'éclairage public, le service de sécurité et de surveillance, la sécurité incendie, la télésurveillance, les contrats de maintenance.

✓ Le financement des travaux dans les locaux et aux abords de ceux-ci.

La Communauté de l'Agglomération d'Annecy s'est acquittée auprès de la Ville de Seynod au cours de l'année 2009, des charges relatives aux années 2006 à 2008, soit un total de **93 040 €**.

Le montant des avantages correspondant aux contributions volontaires de la Communauté de l'Agglomération d'Annecy sur l'année 2009, s'élève ainsi à un total de **273 958 €**.

Comme sur les exercices précédents, ces contributions n'ont pas fait l'objet de comptabilisation.

D - NOTES SUR LE BILAN

❶ Fonds associatifs (tableau annexé page 23)

Ils se composent des réserves pour **154 020 €**, du résultat de l'exercice pour **4 922 €** et des subventions d'investissement non amorties pour **29 917 €**, soit un total de **188 859 €** au 31 août 2010.

Les réserves de **154 020 €** comprennent :

✓ les excédents et pertes antérieurs cumulés depuis la création de l'association, soit un excédent net de **123 530 €**,

✓ un fonds de réserve de **30 490 €** provenant d'une subvention exceptionnelle de la Ville de Seynod versée en novembre 1995.

Les statuts de l'association, mis à jour le 10 décembre 2002, prévoient que « *les fonds associatifs, constitués des réserves appartenant à l'association et des fonds qu'elle a reçus pour son fonctionnement depuis son origine, devront être au minimum égaux à 50 % des frais de personnel (salaires et charges patronales) de l'année précédente.* »

Les frais de personnel, salaires et charges sociales patronales, de l'année précédente s'élèvent à **417 089 €**, 50 % représentent **208 545 €**, ainsi cette condition n'est pas remplie à la clôture du présent exercice.

② Immobilisations (tableau annexé)

Les immobilisations incorporelles figurant dans ce tableau pour **13 867 €**, sont des logiciels.

③ Amortissements (tableau annexé)**④ Etat des échéances, créances et dettes** (tableau annexé)**⑤ Produits à recevoir** (tableau annexé et détail en compléments d'information)

Subventions et produits concernant l'exercice 2009/2010 mais non encore versés à l'association au 31 août 2010.

⑥ Charges à payer (tableau annexé et détail en compléments d'information)

Charges imputables à l'exercice 2009/2010, mais non encore facturées à l'association et/ou non encore payées par elle au 31 août 2010.

⑦ Produits constatés d'avance (tableau annexé et détail en compléments d'information)

Recettes facturées ou encaissées avant le 31 août 2010, à rattacher au prochain exercice 2010/2011 et quote-part de subventions à affecter au prochain exercice selon la répartition prorata temporis.

⑧ Charges constatées d'avance (tableau annexé et détail en compléments d'information)

Charges facturées à l'association ou payées par elle avant le 31 août 2010, à rattacher au prochain exercice 2010/2011.

E - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

① Produits exceptionnels : détails au tableau annexé.

② Transferts de charges : détail au tableau annexé.

F - ENGAGEMENTS HORS BILAN**① Engagement de l'association en matière de retraite :**

Conformément au Droit du Travail, l'association est tenue au versement d'une indemnité aux salariés lors de leur départ à la retraite.

Suivant les termes de la convention collective applicable à l'association, le montant de l'indemnité de départ à la retraite est fonction de l'ancienneté du salarié lors de son départ. Elle est versée pour les salariés qui auront plus de 2 ans d'ancienneté.

Le montant est de 1/10^{ème} de mois de salaire par année pour une ancienneté de 2 à 5 ans, puis de 1 mois à 4,5 mois de salaire pour une ancienneté supérieure à 5 ans.

Une évaluation de l'engagement financier de l'association en matière de retraite a été effectuée selon les hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite pour les personnels : 65 ans
- revalorisation annuelle des salaires de 2 %
- taux de turnover faible pour les personnels à partir de 40 ans : de 2 % à 0 %
- taux de turnover plus élevé pour les salariés plus jeunes : de 10 % à 5 %
- taux d'actualisation de 4 %
- taux de charges sociales et fiscales de 61 % pour les cadres et de 43 % pour les autres personnels
- tables de mortalité INSEE des années 2003-2005

L'évaluation a été effectuée selon la méthode prospective.

L'engagement de retraite actualisé au 31 août 2010 s'établit à **37 932 €**.

Pour couvrir ce type d'engagement, l'association a souscrit un contrat « Indemnités de fin de carrière et de licenciement » auprès d'une compagnie d'assurances.

La charge comptabilisée sur l'exercice, relative à ce contrat, est de **8 500 €**.

L'association disposait, au 1^{er} janvier 2010, d'un capital placé de **22 715 €** sur ce contrat.

② Autres engagements :

Les autres engagements n'ont pas été recensés.